

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERNISSON  
SEANCE DU 24 AVRIL 2026**

**Date de convocation**

17 avril 2026

**Date d'affichage**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 23  
Présents : 18  
Votants : 21

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-six, le **vingt-quatre avril**, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le dix-sept avril par Monsieur le Maire Philippe MOREAU, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire Philippe MOREAU,

**Etaient Présents** : Philippe MOREAU, Sophie MALGOURIS, Jean-François LEFEBURE (arrivée à 21h15), Danielle DUMONT, Philippe GILLET (procuration de Damien FROMONT), Marie UZON-VIANA, Xavier BOZO, Gratiane DES DORIDES, Christine OUTREVILLE, Sylvie BLAVIN (procuration de Sandrine GUILLOCHON), Stéphanie WURPILLOT, Virginie PRESLES, Caroline DESPRES, Julien SCIAUVAUD, Aurélia CHAPELAIN, Karen ALVAREZ, Julien RENAULT (procuration de Guillaume SABOURAULT), Brian CHANTOMAUD, Hugo TROMENSCHLAGER, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Charbel EL HANNA, Sandrine GUILLOCHON (procuration à Sylvie BLAVIN), Damien FROMONT (procuration à Philippe GILLET), Guillaume SABOURAULT (procuration à Julien RENAULT)

Danielle DUMONT est nommée secrétaire de séance.

**2026-047 : Budget annexe Eau et Assainissement – Compte financier unique 2025**

Madame la conseillère déléguée Stéphanie WURPILLOT, rapporteur de la commission Finances, rappelle à l'assemblée que le compte financier unique (CFU) s'est substitué désormais au compte administratif et au compte de gestion, auparavant produits en fin d'exercice comptable.

Une note synthétique de présentation, annexé à la présente délibération, a été transmis aux conseillers municipaux.

A l'issue de la présentation du CFU, Monsieur le Maire Philippe MOREAU quitte la salle.

Monsieur Xavier BOZO, doyen de l'assemblée, est élu président de séance et invite le Conseil Municipal à voter le compte financier unique du budget annexe Eau et Assainissement qui donne les résultats suivants :

**Résultats budgétaires de l'exercice**

	<b>Investissement</b>	<b>Exploitation</b>
<b>Recettes</b>	162 939,50 €	133 347,68 €
<b>Dépenses</b>	276 575,45 €	160 096,45 €
<b>Résultat</b>	-113 635,95 €	-26 748,77 €

**Résultats d'exécution**

	<b>Résultat de clôture exercice 2024</b>	<b>Part affectée à l'investissement 2025</b>	<b>Résultat de l'exercice 2025</b>	<b>Résultat de clôture exercice 2025</b>
<b>Investissement</b>	529 104,95 €	0,00 €	-113 635,95 €	415 469,00 €
<b>Fonctionnement</b>	109 332,83 €	0,00 €	-26 748,77 €	82 584,06 €

## Résultat cumulé

	Investissement	Fonctionnement
Résultat exercice	-113 635,95 €	-26 748,77 €
Résultats antérieurs reportés	529 104,95 €	109 332,83 €
Résultat de clôture	415 469,00 €	82 584,06 €
Solde restes à réaliser exercice	-20 776,88 €	0,00 €
Résultat cumulé	394 692,12 €	82 584,06 €

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la note synthétique de présentation du compte financier unique 2025, pour le budget annexe,

Vu le compte financier unique 2025 du budget annexe,

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents,

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU,

Entendu la présentation de Madame la conseillère déléguée,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Monsieur le Maire ne prenant pas part au vote, le conseil municipal :

- APPROUVE le compte financier unique 2025 du budget annexe Eau et Assainissement,
- DONNE pouvoir au maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après  
Envoi en sous-préfecture le :  
Publication ou notification le

Le Maire,  
Philippe MOREAU





**MAIRIE**

## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

### PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

#### I/ Eléments de contexte – Présentation de la Commune

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 606 habitants (chiffres INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une école maternelle, qui compte quatre classes depuis la rentrée 2022-2023, située rue de Montbouy,
- Une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2022-2023, située rue de Montbouy.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.

#### II/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

##### Section d'Exploitation

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CFU 2024	CFU 2025	Chapitres budgétaires	CFU 2024	CFU 2025
011- Charge à caractère général	20 647.74 €	5 818.75 €	70- Vente de produits fabriqués	82 736.43 €	74 055.91 €
65- Autres charges de gestion	0.00 €	1.20 €	74- Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €
67- Charges exceptionnelles	0.00 €	0.00 €	75- Autres produits de gestion courante	9 290.88 €	9 302.22 €
68- Dotations aux provisions	1 200.00 €	0.00 €	77- Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €
042- Opérations d'ordre de transfert	153 311.72 €	154 276.50 €	78- Reprise sur provisions	0.00 €	2 400.00 €
			042- Opérations d'ordre de transfert	47 589.55 €	47 589.55 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>175 159.46 €</b>	<b>160 096.45 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>139 616.86 €</b>	<b>133 347.68 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>-35 542.60 €</b>	<b>-26 748.77 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice avec N-1</b>	<b>109 332.83 €</b>	<b>82 584.06 €</b>

### Recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont en légère baisse par rapport à l'exercice précédent (-6 000 € environ), notamment avec la baisse du produit des surtaxes eau potable et assainissement collectif (- 8 000 € environ). Les autres produits de gestion courante sont relativement stables à hauteur de 9 302.22 € et correspondent aux dotations annuelles pour frais de contrôle versées par le délégataire (6 602.22 €), et à deux taxes de raccordement au réseau EU (2 700 €). Une reprise de provision à hauteur de 2 400 € a été également effectuée.

### Dépenses d'exploitation

Les dépenses d'exploitation ont baissé en 2025 (-15 000 € environs), avec notamment une légère hausse des opérations d'ordre de transfert (+1 000 € environ) pour l'amortissement des opérations d'investissement réalisées. Les dépenses relatives aux charges à caractère général sont en forte baisse à hauteur de 5 818.75 € (20 647.74 en 2024), avec la réalisation de travaux d'entretien sur les réseaux à hauteur de 4 585.80 € (regards, tampons, etc.) et la redevance versée à la SNCF à hauteur de 422.65 €. Les autres dépenses d'exploitation correspondent à la participation au satèse versée au département du Loiret (810.30 €).

### Section d'Investissement

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	CFU 2024	CFU 2025	Chapitres budgétaires	CFU 2024	CFU 2025
16- Emprunts et dettes assimilées	25 474.90 €	25 474.90€	13- Subventions d'investissement	3 713.00 €	8 663.00 €
20- Immobilisations incorporelles	4 166.00 €	6 820.20 €	16- Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €
21- Immobilisations corporelles	17 455.00 €	52 076.16 €	040- Opérations d'ordre de transfert	153 311.72 €	154 276.50 €
23- Immobilisations en cours	0.00 €	144 614.64 €	041- Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €
040- Opérations d'ordre	47 589.55 €	47 589.55 €			
041- Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €			
<b>Total Dépenses</b>	<b>94 685.45 €</b>	<b>276 575.45 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>157 024.72 €</b>	<b>162 939.50 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>62 339.27 €</b>	<b>-113 635.75 €</b>
			<b>Résultat de l'exercice avec N-1</b>	<b>529 104.95 €</b>	<b>415 469.00 €</b>

#### **Restes à Réaliser - Section d'investissement**

##### **Dépenses**

Chapitres budgétaires	Montant
20- Immobilisations incorporelles	8 202.88 €
21- Immobilisations corporelles	12 574.00 €
<b>Total RàR Dépenses</b>	<b>20 776.88 €</b>
<b>Solde des restes à réaliser 2025</b>	<b>- 20 776.88 €</b>

### Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement 2025 sont en légère hausse par rapport à l'exercice précédent, et sont constituées par les opérations d'ordre de transfert qui correspondent à l'amortissement des opérations d'investissement réalisées à hauteur de 154 276,50 €, ainsi que la perception de solde de subvention pour les travaux réalisés sur la station d'épuration à hauteur de 8 663 €.

### Dépenses d'Investissement

En dehors des opérations d'ordre de transfert, qui correspondent à l'amortissement des subventions obtenues pour les équipements et du remboursement du capital de la dette, les dépenses d'investissement 2024 sont en forte hausse par rapport à l'exercice précédent et s'établissent à 276 575.45 €.

Sur le chapitre 20 des immobilisations incorporelles, les dépenses correspondent à la réalisation du contrôle décennal du forage des Sacrés pour 6 820.20 €. Sur le chapitre 21 des immobilisations corporelles, ont été réalisés les travaux

suivants : la transformation du petit silo de la station d'épuration pour 41 252.16 €, la mise en place de tampons EU rue Pasteur pour 6 800 €, et l'alimentation AEP du stade pour 4 024 €.

Sur le chapitre 23 des immobilisations en cours, ont été réalisés des travaux de renouvellements de réseaux AEP pour un total de 144 614.64 € (rue du gué mulet et rue de Vilmorin).

Les restes à réaliser constatés en fin d'exercice concernent les opérations suivantes :

- Sur le chapitre 20, le solde des études réalisées pour la réalisation des schémas directeurs EU et AEP
- Sur le chapitre 21, le changement des satellites de télégestion sur certains éléments des réseaux EU et AEP

#### IV/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe

Section d'investissement	BP 2025	CFU 2025	RàR 2025
Dépenses	2 126 968,35 €	1 235 537,92 €	97 497,31 €
Recettes	2 126 968,35 €	1 340 291,64 €	239 178,80 €
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>BP 2025</b>	<b>CFU 2025</b>	<b>RàR 2025</b>
Dépenses	2 801 174,07 €	2 097 490,92 €	0,00 €
Recettes	2 801 174,07 €	2 949 816,14 €	0,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>4 928 142,42 €</b>	<b>3 333 028,84 €</b>	<b>97 497,31 €</b>
<b>Total Recettes</b>	<b>4 928 142,42 €</b>	<b>4 290 107,78 €</b>	<b>239 178,80 €</b>
<b>Solde</b>	<b>0,00 €</b>	<b>957 078,94 €</b>	<b>141 681,49 €</b>

#### V/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette

	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Excédent de fonctionnement reporté N-1	168 111,47 €	144 875,43 €	109 332,83 €
Recettes réelles de fonctionnement	89 125,34 €	92 027,31 €	83 358,13 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	257 236,81 €	236 902,74 €	192 690,96 €
Dépenses réelles de fonctionnement	22 960,94 €	20 647,74 €	5 818,75 €
<b>Marge brute ou épargne de gestion</b>	<b>234 275,87 €</b>	<b>216 254,73 €</b>	<b>186 872,21 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Épargne brute</b>	<b>234 275,87 €</b>	<b>216 254,73 €</b>	<b>186 872,21 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	25 474,90 €	25 474,90 €	25 474,90 €
<b>Épargne nette</b>	<b>208 800,97 €</b>	<b>190 779,83 €</b>	<b>161 397,31 €</b>

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

#### VI/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement

Les emprunts et dettes assimilées contractés par la Commune sur le budget annexe, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, correspondent aux quatre opérations d'équipements suivantes :

- Construction et reconstruction de la station d'épuration : emprunt total de 378 019 €, décomposé comme suit :
  - emprunt de 305 219 € / extinction en 2034
  - emprunt de 72 797 € / extinction en 2039

- Réhabilitation des boites de branchement au Baugé : emprunt de 21 362 € / extinction en 2027
- Travaux d'assainissement au Baugé : emprunt de 26 755 € / extinction en 2027
- Réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées : emprunt de 43 030 € / extinction en 2033

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	<b>CA 2023</b>	<b>CFU 2024</b>	<b>CFU 2025</b>
Capital restant dû au 01/01/N	282 007,62 €	256 532,72 €	231 057.82 €
Remboursement capital de la dette	25 474,90 €	25 474,90 €	25 474.90 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €	0.00 €
Capital restant dû au 31/12/N	256 532,72 €	231 057,82 €	205 582.92 €
<b>Variation de l'encours</b>			
Encours de la dette en € / habitant	98,48 €	88,88 €	78.89 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	2,88	2,52	2.46 €
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,10	1,07	1.10 €